



**JURISPRUDENCES**



**REponses MINISTERIELLES**



**LOIS DE FINANCES**



**DOCTRINE**

# Panorama de l'actualité fiscale 2016

Contrôle fiscal et abus de droit

Impôt sur le revenu (barème, foyer fiscal, déduction...)

Revenus fonciers et de capitaux mobiliers

Plus-values immobilières et de valeurs mobilières

DMTG et l'ISF

Assurance vie

Patrimoine professionnel

Une journée de 7 heures

Clermont-Fd le 25 janvier 2016

Paris le 26 janvier 2016

Lyon le 27 janvier 2016

Aix-en-P. le 28 janvier 2016

Nice le 29 janvier 2016

Lille le 1<sup>er</sup> février 2016

Paris le 2 février 2016

Rennes le 3 février 2016

Nantes le 4 février 2016

Bordeaux le 10 février 2016

Paris le 11 février 2016

Montpellier le 16 février 2016

Toulouse le 17 février 2017

Bayonne le 3 mars 2016

Paris le 10 mars 2016

**Jacques DUHEM**



**Stéphane PILLEYRE**





# Panorama de l'actualité fiscale 2016

## Objectifs de la formation :

- Actualisation et perfectionnement des connaissances
- Analyses pratico-pratiques des thèmes d'actualité

## Moyens pédagogiques :

- Il s'agit de procurer aux participants un bénéfice immédiatement opérationnel.
- Les travaux théoriques seront consolidés par une mise en situation pratique, via une étude de cas, combinant le choix du statut social et le déploiement d'une stratégie de capitalisation pour la retraite.

## Plan de la formation

Pour ce début d'année 2016, nous vous proposons une formation co-animée par Jacques DUHEM et STEPHANE PILLEYRE et consacrée à l'actualisation des connaissances fiscales. Cette Au cours de l'intervention, les points essentiels pour les gestionnaires de patrimoine seront abordés de manière schématique et pratique. Seront notamment abordées et synthétisées les nouveautés issues des lois de finances rectificatives pour 2014 et la loi de finances pour 2015. Nous effectuerons également une synthèse de la doctrine administrative et de la jurisprudence.

De nombreux thèmes seront abordés :

- Le calcul de l'impôt sur les revenus acquis en 2014 ;
- Le traitement des niches fiscales ;
- Les rémunérations ;
- Les revenus de capitaux mobiliers et les plus-values sur valeurs mobilières ;
- La fiscalité immobilière : revenus fonciers – les BIC – les plus-values immobilières – la défiscalisation immobilière ;
- La fiscalité des donations et successions ;
- La fiscalité de l'assurance-vie ;
- L'impôt de solidarité sur la fortune ;
- La gestion et la transmission du patrimoine professionnel ;
- Le contrôle fiscal.

Le programme définitif ne sera arrêté qu'après adoption des lois de finances fin décembre 2015.

Une documentation exhaustive (plus de 200 pages) comportera pour chaque point abordé des exposés pratiques et des exemples chiffrés. Cette dernière, remise aux participants sur un support papier, sera bâtie d'une part comme un support d'intervention et d'autre part comme un outil de travail quotidien (base de données).

En outre des fichiers Excel permettant de traiter les simulations exposées seront remis aux stagiaires. Au cours du premier quadrimestre, des mises à jour seront adressées par e-mail aux participants afin de compléter, en fonction de l'actualité, les informations fournies lors de la formation.

### Tarif :

- La journée de formation est proposée au prix est de 350€ HT + 70 € de TVA (à 20%), soit 420 € TTC.
- Ce prix comprend la participation, les pauses et la remise d'une documentation pédagogique (Fiches techniques et fichiers Excel) Ce prix ne comprend ni les déjeuners, ni l'hébergement et les frais de déplacement du participant.

### Homologation :

- La durée de cette formation est de 7 heures.
- Cette formation fera l'objet d'une demande d'homologation auprès des chambres syndicales des CGPI.
- Le coût de cette formation est éligible au titre des dépenses de formation professionnelle.

### Lieux et dates de formation

- Clermont-Fd le 25 janvier 2016
- Paris le 26 janvier 2016
- Lyon le 27 janvier 2016
- Aix-en-P. le 28 janvier 2016
- Nice le 29 janvier 2016
- Lille le 1er février 2016
- Paris le 2 février 2016
- Rennes le 3 février 2016
- Nantes le 4 février 2016
- Bordeaux le 10 février 2016
- Paris le 11 février 2016
- Montpellier le 16 février 2016
- Toulouse le 17 février 2017
- Bayonne le 3 mars 2016
- Paris le 10 mars 2016

### **ATTENTION**

**Nombre de places limité. Les inscriptions seront prises en compte au fur et à mesure de leur réception.**

**Les chèques ne seront portés à l'encaissement qu'en 2016**

# Panorama de l'actualité fiscale 2016

## BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à

FAC Jacques DUHEM

38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63500 ISSOIRE

### Lieu et date de la formation

- |                                                         |                                                         |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Clermont-Fd le 25 janvier 2016 | <input type="checkbox"/> Nantes le 4 février 2016       |
| <input type="checkbox"/> Paris le 26 janvier 2016       | <input type="checkbox"/> Bordeaux le 10 février 2016    |
| <input type="checkbox"/> Lyon le 27 janvier 2016        | <input type="checkbox"/> Paris le 11 février 2016       |
| <input type="checkbox"/> Aix-en-P. le 28 janvier 2016   | <input type="checkbox"/> Montpellier le 16 février 2016 |
| <input type="checkbox"/> Nice le 29 janvier 2016        | <input type="checkbox"/> Toulouse le 17 février 2017    |
| <input type="checkbox"/> Lille le 1er février 2016      | <input type="checkbox"/> Bayonne le 3 mars 2016         |
| <input type="checkbox"/> Paris le 2 février 2016        | <input type="checkbox"/> Paris le 10 mars 2016          |
| <input type="checkbox"/> Rennes le 3 février 2016       |                                                         |

### Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

### Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

### Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
350 €	70 €	420 €

### Règlement

- Chèque
  Virement sur le compte\*

\* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

**MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM, LA VILLE ET LA DATE DE LA FORMATION SUR L'ORDRE DE VIREMENT**

(ex : « DUPONT AIX 20-01-16 »)